

Débordements d'égouts à Montréal : Les justifications ne sont aucunement convaincantes

Montréal, le 2 octobre 2015 – La Ville de Montréal n'a pas réussi à convaincre la Fondation Rivières du bien-fondé de sa décision de déverser le tiers de ses eaux d'égouts de l'Île directement dans le fleuve Saint-Laurent pendant une semaine, à compter du 18 octobre prochain. Tout au plus la Ville a présenté le contexte des travaux: l'abandon de la chute à neige Wellington pour la relocaliser dans un accès sur la rue Riverside.

Les propos tenus au cours de la conférence de presse d'aujourd'hui suscitent davantage d'inquiétude. Incapable de nommer les municipalités qui s'approvisionnent dans le fleuve qui seraient touchées par le panache de contamination, la Ville pouvait néanmoins assurer qu'elles ne « seraient pas affectées ». La question de dériver les eaux pendant les travaux a été esquivée en mentionnant qu'il en coûterait 1 milliard \$ si on doublait toute la tuyauterie sur l'Île ! Et pour illustrer que l'impact du déversement serait négligeable, il a été mentionné que la situation était pire il y a 30 ans, tout en argumentant qu'il s'agit de seulement 1 % du volume total d'eaux usées traité à la station d'épuration en une année, soit 8 millions de mètres cubes d'eaux d'égouts avec tous les contaminants imaginables. La Ville n'a rendu disponible aucun document « intelligible » : absence de rapport, de plans de localisation des débordements, d'explications sur la nature des « travaux », etc. L'autorisation obtenue du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques n'a pas été remise et le Ministère était absent de la conférence de presse.

La Ville a mentionné que 30 kilomètres d'intercepteur qui longent la rive sud de l'Île devaient être asséchés pour pouvoir y marcher pour des raisons de sécurité pour les travailleurs (et non pour exécuter l'essentiel des travaux). N'aurait-il pas été possible de prendre d'autres mesures de sécurité avec des équipements appropriés, voire des équipements de plongée, avec des points d'attaches, paliers de travail ou autres moyens ? Pourquoi déborder pendant sept jours la totalité des 30 kilomètres, de LaSalle jusqu'à Rivière-des-Prairies, alors que les travaux sont situés à 20 kilomètres dans le Vieux-Montréal ?

La Fondation Rivières considère encore que la Ville n'a pas identifié toutes les mesures possibles pour réduire les impacts, tel un pompage temporaire des eaux, une conduite temporaire ou l'utilisation de méthodes de construction particulières. Rien n'indique le coût de telles mesures de mitigation, ni d'ailleurs le coût qu'occasionnerait cette méga-pollution dont les effets demeureront pendant des années et s'étendant jusqu'à la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre de l'UNESCO. Le fleuve ne peut diluer les matières plastiques qui s'accumuleront sur ses rives pendant des années.

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.

-30-

Contact: Catherine Huard, directrice générale, 514 834-3031